



CONCERTATION MODE D'EMPLOI

## Une indispensable concertation avec tous les acteurs et habitants du territoire

**Pour élaborer son PDU, Sète agglomération méditerranéenne s'appuie sur des experts, spécialisés dans le transport, mais aussi l'urbanisme, l'environnement, la concertation ou l'accessibilité.**

Par ailleurs, les partenaires institutionnels naturels sont associés à la démarche : Etat, Région Occitanie, Département de l'Hérault, communes membres, ADEME, Conseil en Développement, agglomérations voisines...

De plus, afin de connaître les attentes et souhaits de l'ensemble des publics concernés, Sète agglomération méditerranéenne met en place tout au long de l'élaboration du PDU une très large concertation avec les acteurs socio-économiques, techniques, associatifs et... les habitants du territoire.

L'objectif de cette concertation est simple : s'appuyer sur les expertises du territoire pour garantir le succès des actions futures à engager dans le cadre du PDU.

### 3 niveaux de concertation pour co-construire le projet PDU

Nous sommes tous concernés par les déplacements. C'est dans ce cadre que les élus de Sète agglomération méditerranéenne ont souhaité mettre en place une intense concertation avec l'ensemble des habitants et acteurs du territoire, afin d'élaborer le PDU de SAM.

Parce qu'elle touche à de nombreux aspects de notre vie quotidienne, la démarche PDU ne peut réussir que si elle est menée de manière concertée. Pour cela, un large dispositif de concertation est mis en place tout au long de l'élaboration du projet.

3 niveaux de concertation sont mis en oeuvre :

#### **Une concertation « institutionnelle » entre les divers acteurs publics et leurs opérateurs**

Il faut articuler l'action entre les diverses institutions : État, Région Occitanie, Département de l'Hérault, communes membres de SAM, Conseil de Développement agglomérations et territoires voisins, ADEME, gestionnaires de voirie, exploitants de réseaux de transports publics... Un Comité de Pilotage (élus) et un Comité Technique sont ainsi mis en place et sollicités à chaque étape clé de l'élaboration du PDU.

#### **Une concertation « partenariale » avec les acteurs techniques, socio-économiques, associatifs et partenaires du territoire**

Des ateliers de concertation sont menés avec les acteurs et partenaires du territoire pour travailler sur les problématiques et objectifs du PDU. Ces travaux ont pour objectif principal d'enrichir et d'ouvrir la vision purement technique, en s'appuyant sur le dialogue et les expertises de terrain. 2 séries d'ateliers sont prévus : en mars 2018 pour travailler sur le diagnostic des déplacements et les enjeux du PDU et en septembre-octobre 2018 pour travailler sur les solutions et les actions à envisager.

### VOIR AUSSI

[Ateliers de concertation : phase 1 diagnostic et enjeux du PDU](#)

[Ateliers de concertation : phase 2 pré-projet PDU](#)

#### **Une concertation « citoyenne » pour préparer le changement de comportements**

La réussite du PDU ne pourra être obtenue qu'avec la participation active des habitants et usagers du territoire. Il est donc essentiel que chacun puisse prendre part aux choix majeurs qu'implique le PDU pour les 10 prochaines années. L'avis du public est déterminant, notamment sur le diagnostic et les enjeux des déplacements, mais aussi et surtout pour le pré-projet qui fera l'objet d'une très large concertation fin 2018 (expositions, réunions publiques...).

Votre avis est important. N'hésitez pas à nous faire part d'ores et déjà de vos attentes, de vos souhaits, de votre vision des déplacements du futur.

### EN SAVOIR PLUS

[Bilan de concertation](#)

[Enquête Publique : donnez votre avis sur les déplacements de demain](#)

**Sète agglomération méditerranéenne**

4, avenue d'Aigues  
BP 600  
34110 Frontignan  
Tél. : 04 67 46 47 48  
Fax : 04 67 46 47 47